

Demande de clôture

Je/nous soussigné(s)

souhaite/souhaitons clôturer le compte Bolero suivant:

Titres

Si vous souhaitez vendre vos titres, veuillez soumettre vos ordres de vente via votre plateforme en ligne Bolero

tous les titres sur le compte peuvent être transférés vers le numéro de compte*

au nom de

je renonce/nous renonçons irrévocablement aux titres suivants**

Liquidités

le solde peut être viré sur le numéro de compte

☐ B ☐ E

au nom de

les devises peuvent être converties en euro

les devises ne doivent pas être converties en euro, ce compte est un compte multidevise

Motif de la clôture

Centralisation des portefeuilles

Cesse d'investir

Insatisfait de Bolero: motif :

Autre:

* Notez que lorsque vous transférez des titres vers une autre banque/un autre broker ne faisant pas partie du Groupe KBC, des frais de transfert vous sont portés en compte, de 50 euros par ligne. Un transfert au sein du Groupe KBC est gratuit.

** Pour éviter des frais de transfert, vous pouvez renoncer aux titres sans valeur. Merci de bien vouloir indiquer les titres auxquels vous souhaitez renoncer.

Bolero

Pour des raisons de sécurité, nous vous demandons de joindre une copie de votre carte d'identité à l'envoi, de manière à ce que nous puissions traiter votre demande correctement.

Collez ici une copie du recto de la carte d'identité du titulaire du compte

Collez ici une copie du recto de la carte d'identité du titulaire du compte*

Signature client/titulaire du compte

Signature du co-titulaire du compte*

*Uniquement s'il s'agit d'un compte commun.

Veillez nous renvoyer ce formulaire:

→ par e-mail
administration@bolero.be

Il est possible que cette opération puisse avoir des conséquences sur la taxe sur les comptes-titres. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site www.bolero.be/taxetitres.

Vous avez pris connaissance des informations relatives à la taxe sur les comptes-titres accessibles au public sur les sites web suivants : Moniteur Belge/MyFin, www.bolero.be, www.kbc.be ou disponible auprès de KBC Bank en copie papier à première demande et vous déclarez donc être informé suffisamment des obligations légales.

Pour toutes les conséquences résultant d'une omission dans la fourniture d'informations ou d'explications, ou de la communication d'informations erronées ou de déclarations incorrectes ou incomplètes, vous êtes seul responsable, ce qui à cet égard décharge expressément la Banque de toute responsabilité et permet également à la Banque, en cas de recouvrement éventuel par l'administration fiscale auprès de la Banque en tant que redevable de la taxe, de débiter la taxe